Bulletin Municipal

Chaulnes

Avec Vous

Le mot du maire
Les permanences
L'état civil
Séances du conseil municipal
Bien vivre à Chaulnes
La parole aux associations
Informations diverses
Le coin des enfants
Centenaire 1914-1918

LE MOT DU MAIRE

Le mot du Maire

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

permettez-moi d'abord d'avoir une pensée particulière pour toutes les personnes touchées ces derniers jours par les inondations dans l'Aude, certaines décédées ou blessées, de nombreuses autres sinistrées et meurtries à jamais. Le dérèglement climatique devrait malheureusement dorénavant nous habituer à ce genre de catastrophe. Puissent les très hauts dirigeants de notre planète tenir compte de ces messages forts de la nature… La solidarité est essentielle mais ne suffit pas.

Je vous ai évoqué, dans le dernier bulletin municipal, les manifestations qui vont se dérouler dans notre commune autour des cérémonies du 11 Novembre 2018. Nous y sommes presque. Le programme complet vous est détaillé dans ces pages. J'invite toute la population, et bien sûr au-delà de Chaulnes, à participer en nombre à ce grand week-end de festivités. Je dis bien « festivités », car même si parler d'une guerre n'a rien de festif, ce sont bien la paix, la liberté, l'amitié, la fraternité,…, bref bien d'autres jolis mots encore qui seront à l'honneur durant quatre jours.

Ces manifestations seront également couplées avec le SARCOM, qui se tient à Chaulnes cette année. Merci à ses organisateurs d'avoir accepté de décaler la date de ce salon pour que les animations soient plus belles encore.

Grand merci aux dizaines de Bénévoles, avec un « B » majuscule, qui œuvrent déjà et vont contribuer à une nouvelle réussite d'une manifestation d'envergure dans notre ville. Merci aux associations concernées, ainsi que l'école et le collège, et également aux financeurs (communauté de communes, communes de Lihons et Chaulnes), sans qui rien ne serait possible.

Recueillement bien sûr, mais aussi musique, poèmes et chants viendront agrémenter les moments de souvenir et de mémoire à travers les expositions, concerts, cérémonies officielles, SARCOM,… Un autre grand moment nous attend avec, le Samedi 10 Novembre, à 11 h 30, l'inauguration d'une « stèle de la paix et de la liberté », dont tous les mots et la phrase qui y seront inscrits ont été trouvés par les enfants de l'école élémentaire. Elle sera érigée près du monument aux morts. Tout un symbole…

Il est peut-être aussi déjà temps, à cause de ce monde qui défile à toute vitesse, de vous souhaiter une bonne fin d'année. Qu'elle vous soit profitable à toutes et à tous !

Thierry Linéatte
Maire de Chaulnes

Mairie de Chaulnes : 7 rue des Lieutenants Terpraut et Grenier – 80320 CHAULNES ☎ 03.22.83.80.80
mairie.chaulnes@wanadoo.fr – www.mairiechaulnes.fr - Conception et réalisation : Mairie de Chaulnes
Prix : Gratuit – Dépôt légal : à parution

Les permanences

LES PERMANENCES EN MAIRIE

Votre mairie est ouverte :

Le lundi de **8h30 à 12h00 - 13h30 à 17h00**

Le mardi de **8h30 à 12h00 - 13h30 à 17h00**

Fermée le mercredi

Le jeudi de **8h30 à 12h00 - 13h30 à 17h00**

Le vendredi de **8h30 à 12h00 - 13h30 à 17h00**

❖ **Assistante de Service Social (sur RDV)**
Le 3ème lundi du mois de 9h30 à 12h00
Pour prendre rendez-vous, contactez Mme PINCHEMAILLE lors de sa permanence téléphonique le mercredi de 13h30 à 16h30 au 03.20.05.60.70

❖ **Mission Locale**
Mardi et jeudi
(Sur RDV auprès de la Mission Locale de Ham)

❖ **A.C.P.G./C.A.T.M** : *si besoin*
Contacter M. Lampernesse : 26, rue Odon Dumont
80 320 CHAULNES ☎ 06.14.82.22.58

❖ **La Croix rouge - Banque alimentaire**
tiendra désormais sa permanence au local Croix Rouge (36 avenue Roger Salengro, à côté de Carrefour) : mardi de 16 h 30 à 17 h 30 (tous les 15 jours)

❖ **Votre agence Adecco** vous accompagne dans votre recherche d'emploi 1 mardi tous les 15 jours.

Maire

M. Thierry LINEATTE
- Sur rendez-vous

Adjoints

Mme Anne LEBRUN
Communication / Environnement / Logement
- Mardi de 17h00 à 18h00
- Sur rendez-vous

M. Benoît GANCE
Bâtiment / Voirie
- Sur rendez-vous

Mme Nadège LATAPIE COPE
Social / CCAS
- Mardi de 17h30 à 18h30

M. Arnaud NOBLECOURT
Culture et Loisirs
- Jeudi de 18h00 à 19h00

POUR CONNAITRE LA PHARMACIE DE GARDE, COMPOSER LE 3237
(Accessible 24h/24h)
Si la croix verte clignote, la pharmacie est de garde

ETAT - CIVIL

Ont ouvert les yeux :

02/07/2018 : **GOMEZ-GRAUX Sacha**
01/08/2018 : **BUYUKERTAS Jiyan**
08/08/2018 : **GOUGEON Luciano**
23/08/2018 : **PETTE Zoé**
05/09/2018 : **CATRY Luna**
25/09/2018 : **GAILLARD Louna**
28/09/2018 : **MAGNIER Maëlys**

Mariages :

28/07/2018 : **John PETTE et Alicia BRASSEUR**

Nous ont quittés :

12/07/2018 : **Maurice LOUANDRE**
14/10/2018 : **Danielle RAYMOND**

N'apparaissent dans ce bulletin que les actes déclarés en Mairie. Aussi nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour toute omission, indépendante de notre volonté.

RÉPONSES À LA BOITE A IDÉES :

- Pour les remarques faites sur l'état des routes avant et après le passage à niveau, virage café, Lunor, stop « Moret » et Ernest Boitel, il faut savoir que ces routes sont départementales, à qui reviennent l'entretien et les réparations.
  Dès que nous avons connaissance d'un problème sur ces routes, nous avertissons aussitôt le Conseil Départemental pour qu'il intervienne le plus rapidement possible en fonction de leur planning.
  Pour les routes intercommunales, la procédure est la même : signalement à la Communauté de Communes.
  Pour ce qui concerne les routes communales, nous engageons le plus vite possible les réparations.
- Le respect des emplacements de parking ne peut être résolu que par le civisme des automobilistes.
- Pour ce qui est de la vitesse, nous demandons régulièrement à la gendarmerie d'effectuer des contrôles.
- Pour ce qui est de la signalétique des passages piétons, celle-ci vient d'être réalisée en partie avec une peinture plus performante.
- Si vous trouvez un chien dans les rues, il faut téléphoner à la mairie pendant les heures d'ouverture. Un employé viendra alors le chercher et le gardera dans un chenil jusqu'à la venue de la fourrière d'Amiens qui aura été préalablement contactée.

Séances du conseil municipal

COMPTE-RENDU
Séance du conseil municipal
Du 11 septembre 2018

Présents : M. Linéatte, M. Noblécourt, Mme Lebrun, M. Gance, M. Merlin, M. Capelle, Mme Valérie Legrand, M. Lanvin, M. Lecot, Mme Masson, Mme Aberbour, M. Cheval.

Excusés : Mme Latapie-Copé avec pouvoir à M. Linéatte
M. Guy Boitel avec pouvoir à M. Lanvin
Mme Not avec pouvoir à M. Gance
Mme Marie-Josée Legrand
M. Brunoy
Mme Diéval

I. COMMUNE

1. *Travaux rue de Lihons – commission d'appel d'offres*

Après étude de 4 propositions présentées, la commission d'appel d'offres propose de retenir l'entreprise STAG qui soumet l'offre économiquement la plus avantageuse : 51 841,14 € H. T. pour l'aménagement des trottoirs rue de Lihons. Les travaux commenceront à la fin du mois.
Adopté à l'unanimité

2. *Travaux Ad'Ap église*

Trois devis ont été examinés en Mairie, Monsieur le Maire propose de retenir les devis de M.Nicolas pour les sanitaires et la rampe d'accès pour un montant de 2 596 € H.T et 5 800 € H.T. Les travaux commenceront prochainement.
Adopté à l'unanimité

3. *Projet de rénovation de l'église*

Dans le cadre de sa mission d'aide au développement équilibré des territoires, la Région a créé, en collaboration avec la Fondation du Patrimoine, le dispositif de restauration du patrimoine rural non protégé. Ce dispositif permet d'obtenir une aide financière qui contribue à la rénovation du patrimoine à caractère identitaire : moulins à eau, calvaires, fontaines, puits, églises…Monsieur le Maire a évoqué lors de la dernière séance de conseil municipal la possibilité de rénover les peintures intérieures de l'église et a donc reçu M. Coipel (chargé de mission patrimoine à la région Hauts de France) et M. Delauzanne (représentant départemental de la Fondation du Patrimoine). Sur leurs conseils, M. Linéatte a envoyé un courrier en direction de 4 architectes agréés « bâtiments de France ». Deux ont été reçus et ont visité l'église, un troisième a répondu négativement à l'offre et il n'y a pas eu de réponse du quatrième. La mission de ces architectes est de réaliser une étude de faisabilité, notamment financière, de cette opération de rénovation, subventionnée par la région.
En même temps que les peintures, l'éclairage de l'église pourrait être une mission complémentaire.
Une commission d'appel d'offres aura lieu pour choisir l'architecte.
L'assemblée attend donc une estimation de ce projet.

4. *FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce)*

Les opérations éligibles aux aides du Fisac sont destinées à favoriser la création, le maintien, la modernisation, l'adaptation, en particulier pour les travaux de mise aux normes des établissements recevant du public (ERP) et la sûreté des entreprises, ou la transmission des entreprises de proximité, pour conforter le commerce sédentaire et non sédentaire en milieu rural.

En déposant une candidature à l'appel à projets FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce), le PETR, si la candidature est retenue, les commerçants et les artisans des Communautés de Communes Terre de Picardie et de la Haute Somme pourront être soutenus dans leur pérennisation et leur développement.
Un état des lieux est en cours auprès des artisans et des commerçants afin de recenser leurs besoins en investissements, de connaître leur avis sur les aménagements des centres bourgs et leurs attentes en matière de dynamique collective. Une réunion de présentation aux élus a eu lieu à Péronne, puis les commerçants ont été invités par secteurs. Sur 130 commerçants invités, 3 commerçants de Chaulnes et 4 de Rosières ont répondu à l'appel. Mme Louvel, chargée de mission au PETR, va également à la rencontre des commerçants et des élus.

M. Cheval donne quelques précisions sur cette opération lancée par le PETR et informe qu'une journée FISAC aura lieu le 18 octobre avec des ateliers. Il faut qu'il y ait une volonté réelle des commerçants pour cette étude.
M. Linéatte et Mme Louvel ont évoqué lors de leur entretien la relance de l'union commerciale (qui est nécessaire pour cette étude). M. Cheval précise que cela fait partie des conditions et que seule fonctionne encore « les partenaires du Santerre » à Rosières.
M. Lanvin : Nous pourrions en parler lors du SARCOM (Salon de l'Artisanat et du Commerce).

5. ***Délibérations***

Une nouvelle délibération doit être prise lors du changement du trésorier municipal : indemnité de 227,89 €.
Adopté à l'unanimité

CCAS : le Conseil Municipal décide de verser une subvention de 4 000 € au CCAS, prévue au budget, mais pas encore réalisée.
Adopté à l'unanimité

II. COMMUNAUTE DE COMMUNES

1. ***Compétence enfance - jeunesse***

M. Linéatte : La Communauté de Communes « Terre de Picardie » a engagé une réflexion sur la compétence petite enfance, enfance et jeunesse (PEEJ). L'objectif est d'étudier la faisabilité d'extension de la compétence à l'ensemble du territoire.
La compétence enfance – jeunesse est une compétence facultative, néanmoins, elle existait déjà à l'ancienne Communauté de Communes du Santerre avant la fusion. Terre de Picardie en a donc repris le fonctionnement. Cela comprend les activités du mercredi (périscolaire / centres de loisirs), des petites vacances et des vacances d'été (extrascolaire en gestion communale, associative ou intercommunale). Les lieux actuels sont : Rosières en Santerre, Harbonnières, Chaulnes, Dompierre, Proyart, Marchélepot, Pertain.
Les avantages :
- Offre équitable sur tout le territoire ;
- Qualité de service pour les familles ;
- Mutualisation financière / charges réparties sur l'ensemble du territoire ;
- Développement de projets ;
- Harmonisation des conditions d'emploi.

Les inconvénients :
- Coût du transfert (coût imputé aux communes et aux associations transféré à la communauté de communes + coût déjà à la charge de Terre de Picardie + coûts dus à la professionnalisation de personnels + fin des contrats aidés) ;
- Adaptation des services (transport) ;
- Le devenir des associations.

M. Noblécourt : Il y aura de moins en moins de bénévoles puisqu'on les remplace par de nouveaux postes…on veut de moins en moins de fonctionnaires et là on crée des postes. Il n'arrive pas à situer ce projet.
M. Lecot : Comment cela se passera – t – il si un village veut faire un centre ?

M. Linéatte : en cas de détransfert vers les communes, celui qui veut le faire le pourra, mais à sa charge, ce qui va à l'encontre de l'esprit communautaire qui consiste à regrouper et mutualiser les moyens.
M. Cheval confirme que le transfert total de la compétence vers « Terre de Picardie » a forcément un impact financier pour celle-ci. Lors du transfert de la compétence scolaire (2004), plusieurs communes (dont Chaulnes) avaient compensé la hausse de la fiscalité communautaire par une baisse proportionnelle de leur fiscalité communale. La communauté de communes prendra la compétence mais un délai supplémentaire d'un an semble indispensable pour maîtriser les enjeux financiers. Elle pourrait être instaurée progressivement.

2. ***Compétence Assainissement collectif***

A compter du 1er janvier 2019, TERRE DE PICARDIE exercera cette compétence sur l'ensemble de son territoire, une étude a été réalisée pour déterminer les modalités d'exercice.

Pour ce qui est du mode de gestion : régie avec exploitation directe des principaux ouvrages et marchés de prestations de service pour la maintenance lourde et l'entretien des réseaux.
Le niveau de service retenu est : le niveau intermédiaire SPAC (service Public d'Assainissement Collectif) et SPANC (Service Public d'Assainissement non collectif) qui permet d'opérer un premier basculement d'une gestion « subie » à une gestion proactive.
Il n'est pas prévu de transfert du personnel.
Les contrats en cours seront transférés à Terre de Picardie qui se substituera dans les droits et obligations.
D'un point de vue tarifaire, il est retenu une durée de convergence de 10 ans pour les communes en assainissement collectif, avec un tarif cible de la part assainissement fixé à 2.35 €/m3 HT, abonnement compris.
L'incidence pour la commune de Chaulnes sera très faible.
D'un point de vue financier le niveau moyen annuel des investissements retenus sera de 331 500 € HT dont 150 000 € HT dédié au renouvellement des réseaux (objectif de 0.5 % annuel).

III. INFORMATIONS DIVERSES

- Fermeture de la Mairie : Suite à la réduction des effectifs de la Mairie due aux baisses de dotations de l'état et à la disparition de nombreuses charges lui incombant auparavant, celle-ci sera dorénavant fermée le mercredi.

- Maison du Cil : M. Linéatte, Mme Lebrun et M. Merlin ont visité des lotissements sur invitation de la Maison du Cil, pour avoir une idée sur l'aménagement du futur lotissement. Des relevés de terrains sont réalisés et les 2 agriculteurs concernés par la reprise de leurs parcelles ont été reçus par Monsieur le Maire. Prochaines opérations : vente des terrains, bornage, relevés topographiques, fouilles archéologiques.
  M. Cheval : Comment cela se passe-t-il si on n'a plus la taxe d'habitation ?
  M. Linéatte : Pour le moment, nous n'avons aucune information concernant les compensations de l'état.

- Projet de stèle commémorative : plusieurs devis sont proposés par M. Dubosqueille (exonérés de TVA). L'assemblée est invitée à choisir un modèle. La proposition retenue, avec un motif, vaut 2 020 €. Sur cette stèle, les enfants des écoles composeront un texte sur la paix.

- PETR : Monsieur le Maire présente un livret sur toutes les actions et études du PETR que les conseillers pourront venir consulter en Mairie ou sur le site internet du PETR.

- Journées du patrimoine : Monsieur le Maire remet le programme à l'assemblée et précise que l'église de Chaulnes ouvrira ses portes de 10 h à 18 h le samedi 15 et dimanche 16 septembre 2018.

- A l'occasion du 30ème anniversaire de la Chorale, un concert avec 2 autres chorales aura lieu le 7 octobre 2018.

- Impayés de transport : Monsieur le Maire rappelle que le conseil régional facture à la commune, charge à elle de mandater aux familles, et donne le montant des impayés de transport (bus vers Péronne): 3290 € pour le dernier trimestre 2017/2018 ! Les cartes ne seront plus distribuées si la facture n'est pas réglée en trésorerie.

- Villes et Villages fleuris : Mme Lebrun informe que la remise des prix par le PETR aura lieu le 23 octobre 2018 à Quivières et par le Département, le 29 novembre 2018 à Péronne. Chaulnes est Lauréat des communes de 1001 à 5000 habitants.

- Impayés du SIEP : Monsieur le Maire fait part d' impayés d'administrés qui ont quitté Chaulnes, laissant derrière eux une facture d'assainissement de 1 325 €, et doit donc, sur le budget communal, passer de recette en dépense.

- Courrier des Ets Dubosqueille, concernant la signalisation de la chambre funéraire: M. Linéatte rencontrera M. Dubosqueille à ce sujet.

- M. Noblécourt informe qu'un administré est mécontent du bruit et de la poussière que provoque le réveil agricole rue de Nesle et demande de prendre contact avec la Noriap afin de revoir les horaires de début de mise en route des ventilateurs.
- M. Noblécourt a constaté que plusieurs voitures sans macaron sont régulièrement stationnées sur la place handicapée du terrain de football et précise que les gendarmes en ont été avisés.
  M. Linéatte : Ce sont des problèmes d'incivisme habituels qui se produisent malheureusement partout.
  Mme Aberbour : Cela devient rue Poulin un grave problème de sécurité aux heures d'entrées et de sorties d'école.
  M. Linéatte : Les gendarmes seront appelés pour intervenir dans la rue des écoles, à ces moments précis.
- M. Lecot fait remarquer que l'entretien du cimetière n'est pas fini.
  M. Linéatte : Cela sera terminé cette semaine.
- Mme Aberbour intervient pour l'entreprise Régnier qui peine à recruter (fraiseurs, tourneurs, mécaniciens…) et qui souhaiterait recruter via les moyens de communication de la Mairie.
  Mme Lebrun : Cette demande paraîtra dans le bulletin municipal, sur la page facebook et sur le site de la Mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 00.

FAISONS CONNAISSANCE AVEC UN COMMERÇANT DE CHAULNES

L'INSTITUTION
Restaurant à Chaulnes
Stéphane BARTKOWIAK
Adresse : 78 rue Aristide Briand
80320 Chaulnes

Après 23 ans de pratique en cuisine diverse, avec l'expérience d'entreprendre sur un statut de micro entrepreneur pendant 5 ans, Stéphane BARTKOWIAK souhaite développer de nouveaux services pour répondre à d'autres demandes.

Avec Emmanuelle, sa compagne, Stéphane ouvrira pour la fin de l'année, le restaurant « L'institution » au 78 de la rue Aristide Briand à Chaulnes.

Il compte développer une cuisine traditionnelle française pour tous, mais aussi répondre aux besoins de personnes en activité. Dans un second temps il pense proposer un service adapté aux entreprises avec l'accueil de groupe, repas d'entreprise et proposition de salle de séminaires.

Pas d'inquiétude, en attendant, Stéphane continue son activité : Chef à domicile et combler toutes les attentes des particuliers et des professionnels.

Un chef dans votre cuisine, c'est toujours possible…

RENTRÉE SCOLAIRE 2018

Bien vivre à Chaulnes

École maternelle « Au pays des enfants sages »

- 112 élèves (125 en 2017)
répartis sur 5 classes
- 43 **petits**, 33 **moyens**, 36 **grands**
- 7 professeurs des écoles

École primaire Robert Doisneau

- 233 élèves (232 en 2017)
répartis sur 9 classes
- **CP** : 52, **CE1** : 51, **CE2** : 42
CM1 : 45, **CM2** : 43
- 11 professeurs des écoles

Collège Aristide Briand

- 378 élèves (365 en 2017)
répartis sur 14 classes
- **6ème** : 4 classes, 105 élèves
- **5ème** : 4 classes, 105 élèves
- **4ème** : 3 classes, 84 élèves
- **3ème** : 3 classes, 84 élèves
- 27 professeurs

Courage et réussite à tous !

Vacances scolaires 2018-2019

- **Toussaint** : du samedi 20 octobre au lundi 05 novembre.
- **Noël** : du samedi 22 décembre au lundi 07 janvier.
- **Hiver** : du samedi 09 février au lundi 25 février.
- **Printemps** : du samedi 06 avril au mardi 23 avril.
- **Vacances d'été** : samedi 06 juillet.

LES RÉSULTATS DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2018 lancé par la municipalité au mois de juin dernier sont désormais connus.

Le jury composé des membres de la commission environnement et communication : Anne LEBRUN, Virginie MASSON, Nathalie DIEVAL, Régis LECOT et d'un bénévole : Claude MERLIN, a examiné le 26 juin dernier, les réalisations florales des 9 Chaulnois qui ont participé à ce concours pour l'embellissement de notre ville.

Chaque saison a ses fleurs. Mais il faut commencer tôt à mettre en place les fleurs d'été, géraniums, pétunias ou rosiers, pour que tout soit prêt au moment du passage du jury.

Pour ce dernier, ce n'était pas chose facile de rendre son verdict. Il a tenu compte de l'harmonie des couleurs, de l'ampleur du fleurissement, de l'originalité, de la diversité et du choix des plantes, de l'entretien général et du choix des contenants et supports.

Dans la catégorie « Maison avec jardin fleuri visible de la rue », le jury a attribué le premier prix au 13, route d'hallu, chez Madame et Monsieur CAVEL Aurélien. Le 2ème prix ayant été remporté par Monsieur GERMAIN Eric au 08, rue Serge BAYARD et le 3ème prix par Madame et Monsieur Daniel ROULAND au 27, rue Jean CATELAS.

Les 6 autres participants étaient : Mesdames Lydie LEFEVRE, Francine AUBERT, Géraldine LEFEVRE ; Mesdames et Messieurs Christian LIEUBRAY, NOIRET et Bernard GUILLEMONT.
La remise des prix a eu lieu le mercredi 10 octobre en Mairie où chacun de ces 9 candidats s'est vu remettre un bon d'achat de 30€ aux Serres de CHAULNES. Cette réception a été l'occasion pour chacun d'échanger leurs expériences.

Les trois premiers candidats ont été proposés au concours du PETR Cœur des Hauts de France et Madame et Monsieur Daniel ROULAND y ont été classés 3ème de leur catégorie. Ils sont conviés à une remise de prix le 23 octobre à la salle polyvalente de QUIVIERES. Ce concours a également été partagé sur Facebook et des lots supplémentaires seront remis aux gagnants Facebook, ce même jour.

Nombreux sont les Chaulnois qui prennent plaisir à garnir leurs abords, à consacrer une attention constante, des soins réguliers, du travail, aux plantes sans pour autant participer au concours. **54** adresses ont été relevées cette année contre **32** l'année dernière et ont reçu un courrier de félicitations et d'encouragement. Peut-être les retrouverons-nous candidats au concours 2019 !!!!!

Bravo pour votre main verte !

REMISE DES DIPLÔMES « MAISONS FLEURIES 2018 »

Lors de cette cérémonie, tous les participants ont reçu un diplôme personnalisé. Pour récompenser le trio de tête un lot complémentaire leur a été remis : Un sécateur pour Mme et Mr ROULAND, un désherbeur thermique pour Mr GERMAIN et une fontaine décorative pour Mme et Mr CAVEL.

Thierry Linéatte a profité de cette rencontre pour rappeler l'intérêt et l'importance de ce concours. Il s'agit d'une part pour les citoyens de Chaulnes de contribuer à l'embellissement de leur ville, dans le but d'obtenir une première fleur dans le cadre du concours des Villes et Villages fleuris, qui récompense les villes œuvrant pour le fleurissement mais également pour le respect de l'environnement. Chaulnes y a obtenu ces six dernières années le premier prix d'honneur dans la catégorie villes de 1000 à 5000 habitants.

Il s'agit d'autre part de rappeler à chacun la politique de la ville en matière d'environnement et entretien des espaces publics : arrêt de l'usage des produits phytosanitaires, pelouses tondues moins fréquemment pour limiter les émissions de CO_2, entre autres.

Les lauréats ont d'ailleurs confié leurs petits secrets « écolo » : Monsieur Germain récupère l'eau de pluie pour l'arrosage, Madame Rouland conseille l'eau de cuisson des pommes de terre pour lutter contre les mauvaises herbes. Monsieur Cavel a jalousement gardé ses secrets mais reconnu que l'entretien de son jardin nécessitait un budget avoisinant les 400 euros.

REMISE DES RÉCOMPENSES AU CONCOURS DE NICHOIRS

Si j'étais un oiseau… j'imagine mon nichoir…

En parallèle au concours des maisons fleuries, a été lancé cette année le concours des nichoirs à oiseaux, pour lesquels étaient encouragés l'utilisation de matériau recyclé. Seuls deux nichoirs ont été présentés, l'un par Madame Dodré, artiste plasticienne, fabriqué à partir d'objets de récupérations qu'elle a peint et agrémenté à son goût. Le deuxième, réalisé par la crèche des « Pipious » avec l'aide de 6 jeunes enfants. Celui-ci a été fabriqué avec différents objets qu'ils ont collés, peints et assemblés avec joie et plaisir.

Ces deux très belles réalisations viendront prochainement embellir le jardin public situé face à la mairie.

La cérémonie pour la remise des récompenses, animée par Anne LEBRUN, Maire adjointe, s'est déroulée le Mercredi 10 Octobre 2018 à 18h00 à la Mairie en présence de Thierry LINEATTE, Maire de CHAULNES et des conseillers municipaux.

Pour leur participation, la Mairie a offert un bon d'achat d'une valeur de 30€ à valoir aux serres de CHAULNES à Mme DODRE et pour les enfants de la crèche, une corbeille garnie de gâteaux et de friandises à partager lors d'un goûter à la crèche.

Ce moment de convivialité, s'est clôturé autour d'un verre de l'amitié offert par la Mairie.

Bravo pour votre créativité !

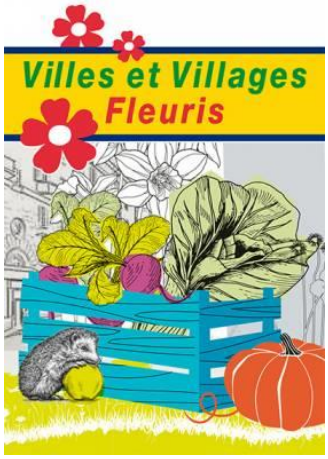

RESULTATS POUR L'OBTENTION DU LABEL DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

100, est le nombre de communes Samariennes en compétition pour l'édition 2018

24 communes ont été passées à la loupe par le jury départemental. Il s'agit de villes ou de villages qui s'engagent pour l'attribution de leur première fleur ou qui renouvellent leur évaluation : Argoeuves, Assevillers, Bourseville, Braches, Canaples, Cayeux-sur-Mer, Chaulnes, Chilly, Combles, Corbie, Courcelles-sous-Moyencourt, Dernancourt, Ergnies, Gamaches, Grand-Laviers, Méaulte, Poulainville, Querrieu, Rivery, Saveuse, Sorel, Soues, Toeufles et Vadencourt.

- Le jury du PETR Cœur des Hauts de France est passé dans la commune le mardi 05 juin. Les 8 personnes composant ce jury ont trouvé la commune motivante pour sa population, ont apprécié la visite du jardin public et nous encouragent à poursuivre les actions pédagogiques grâce à l'installation de panneaux expliquant la raison de notre engagement. Une remise de prix est prévue le 23 octobre à la salle polyvalente de QUIVIERES.
- Le jury départemental est passé le mercredi 18 juillet. Par courrier en date du 09 octobre, il nous a annoncé notre classement dans le palmarès départemental de la catégorie 3 (communes de 1000 à 5000 habitants), soit : PREMIER PRIX D'HONNEUR. L'obtention de la 1ère fleur n'est donc pas encore pour cette année !!! Une remise de prix est prévue le 29 novembre à l'Espace Mac Orlan à PERONNE. Les membres du jury ont été bien conscients de tous les efforts qui ont été réalisés et nous encouragent à les poursuivre pour les années à venir.

POINTS POSITIFS RELEVÉS	LES RECOMMANDATIONS DU JURY
• Le dossier de présentation, • La politique de fleurissement communal avec un programme prévisionnel, • Les jardins familiaux, • La participation des habitants par le concours des maisons fleuries, • Le volume de fleurissement dans le jardin public,	• Fleurir certaines entrées/sorties de ville, • Dans le jardin public, apposer des étiquettes en ardoise en y indiquant le nom des plantes, • Poursuivre la création de massifs dans certaines rues, • Continuer la mise en valeur de la zone d'activités par des essences locales,

Alors que le concours devient de plus en plus sélectif, la Somme compte encore à ce jour 76 communes (soit environ 10% des municipalités) distinguées à tous les niveaux :

- **1 fleur :** 24 communes
- **2 fleurs :** 34 communes
- **3 fleurs :** 12 communes
- **4 fleurs :** 6 communes
- **Lauréat 2010 du Prix européen de l'entente florale** : Guyencourt-Saulcourt constitue un véritable modèle.

L'embellissement par le fleurissement doit s'inscrire dans une démarche de valorisation de l'ensemble communal et émane d'une ambition municipale de valorisation globale de la commune sur le long terme.

MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE ANTOINE DE ST EXUPERY
Avenue Aristide Briand 80320 CHAULNES
Tél. : 03.22.84.68.44 - ou mediatheque.chaulnes@hautepicardie.fr

MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE RAOUL FOLLEREAU
Place Falize – BP9 80170 ROSIERES EN SANTERRE
Tel 03 22 88 48 10

POUR VOUS INSCRIRE IL VOUS FAUT :
Remplir le formulaire de renseignements remis lors de votre visite à la médiathèque. Présenter un justificatif de domicile datant de moins de trois mois. Régler le montant de l'adhésion fixé par le règlement.

5 € : Adultes résidents de la CCTP.
8 € : Adultes extérieurs à la CCTP.
Gratuit : Pour les étudiants, les demandeurs d'emploi, Handicapés, les allocataires du RSA, sur présentation d'un justificatif de l'année en cours.

PROGRAMMATION ANIMATION

CHAULNES

Du 23 au 27 octobre 2018 : FESTIVAL DES PARENTS, DES BEBES, UN LIVRE en partenariat avec la Bibliothèque départementale.
23/10/18 dès 10h30 : Spectacle « Cornebidouille » avec le Théâtre du Poulailler (à partir de 4 ans)
24/10/18 dès 10h30 : Ecoute une histoire de « Cornebidouille » à partir de 4 ans
27/10/18 dès 10h30 : Diffusion d'un film d'animation avec médiathèquenumerique.com (à partir de 4 ans)
12/12/18 à partir de 15h : Spectacle de Marionnettes «La glissade du père Noël » par la Compagnie Microméga (Tout public)

ROSIERES

05/10/18 : Rentrée littéraire 2018 à partir de 18h
À l'occasion du FESTIVAL DES PARENTS, DES BEBES, UN LIVRE
25/10/18 dès 10h30 : Jeux de société à partir de 3 ans
26/10/18 dès 10h30 : Jeux de Cubes à partir de 3 ans
19/12/18 à partir de 15h : Spectacle de Marionnettes « On a volé le Père Noël » par la Compagnie Microméga (Tout public)

Inscriptions obligatoires pour toutes les animations

Présentation Véronique Mazières auteure du livre « Bientôt … », lauréate du concours « Des parents, des bébés, un livre »

Née à Paris, Véronique est Diplômée de l'ENSAAMA en impression textile et a ensuite suivi des études de gravure et de lithographie aux Beaux-Arts, pour devenir auteure - illustratrice de livres pour enfants depuis 1992. Son parcours lui permet de travailler de nombreuses techniques : d'abord en papiers découpés puis à l'acrylique, elle mêle maintenant sa peinture et ses photos retravaillées sur ordinateur.

ENTRÉE GRATUITE

RESTAURATION SUR PLACE

NOMBREUX LOTS À GAGNER

SARCOM DÉVELOPPEMENT

SALON DE L'ARTISANAT ET DU COMMERCE

23ÈME ÉDITION À CHAULNES | LE 9, 10 ET 11 NOVEMBRE 2018

Vendredi de 14 à 21H, samedi de 10 à 21H et dimanche de 10 à 19H

SERVICES · GASTRONOMIE · MODE · AUTOMOBILE · HABITAT

WWW.SARCOM.FR

TERRE DE PICARDIE · PETR Cœur des Hauts-de-France · Rosières · Chaulnes · CERFRANCE SOMME · Groupama la vraie vie s'assure ici

Les Experts de la Fenêtre · Les Experts de la Veranda · Guillemont Energies · Brie Picardie Banque & Assurance · Les Jardins Picards Le jardin qui vous ressemble au prix le plus juste ! · Ets Berard

IPNS

CENTENAIRE 1918/2018

Programme des animations proposées à Chaulnes pour le centenaire :

JEUDI 08 NOVEMBRE

Exposition : *Les combats dans le Santerre*
Au Centre socio-culturel de Chaulnes
Ouverture aux scolaires de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

VENDREDI 09 NOVEMBRE

Exposition
Au Centre socio-culturel de Chaulnes
Ouverture aux scolaires de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

SARCOM
17h00 : Inauguration

Concert de l'Orchestre de cuivres d'Amiens
20h00, église de Chaulnes

SAMEDI 10 NOVEMBRE

Exposition
Au centre socio-culturel de Chaulnes
De 09h00 à 12h00 / 14h00 à 17h00 : Ouverture tout public
11h00 : Inauguration

Défilé
11h30 : Défilé jusqu'au Monument aux Morts
Inauguration de la Stèle de la Paix
La Marseillaise, poèmes, chants

Conférence *Derniers combats et Armistice*
Marcel Queyrat Et Pierre Pavy
15h00, au centre socio-culturel de Chaulnes

DIMANCHE 11 NOVEMBRE

Exposition
Au centre socio-culturel de Chaulnes
De 09h00 à 12h00 / 14h00 à 17h00 : Ouverture tout public

Cérémonie Communautaire
Batterie-Fanfare de Lihons
11h00, cérémonie au Monument aux Morts

Cérémonie à l'école
Hommage aux anciens élèves de l'école de Chaulnes
Les Batteries-Fanfares d'Edemissen et Lihons
Lectures de poèmes en français et en allemand
Hymnes Allemand, Britannique, Français

Concerts
14h00, au centre socio-culturel, sous chapiteaux
Avec les Batteries-Fanfares de Lihons, Edemissen, Airaines et The Jokes Pipes and Drums

CENTENAIRE

AMICALE DES DONNEURS DE SANG

La parole aux associations

L'amicale des donneurs de sang de Chaulnes vous informe de la prochaine collecte qui se déroulera le :

Mercredi 14 novembre 2018 au centre socio-culturel.

Les membres de l'association vous y accueilleront chaleureusement et comptent sur vous pour aider tous ceux qui ont besoin de sang.

A très bientôt,
La présidente
Marie-Aimée Beulque

CHORALE EN SANTERRE

Octobre 1988… Octobre 2018…

30 ans se sont écoulés depuis la première répétition de la chorale. Ce dimanche 7 octobre, nous avons fêté cet anniversaire avec 3 autres chorales : La Pastourelle d'Albert, La Vermandoise de Péronne et Yann'voices de Suzanne en l'église de Chaulnes, devant **un public très nombreux**. Pour terminer, la totalité des choristes ont tous ensemble interprété un « Alleluia » malgache et « Chante la vie chante » de Michel Fugain.

Ce fut un moment de bonheur pour tous, j'en suis persuadée.

Chanter fait du bien, on oublie pendant un instant les aléas de la vie quotidienne.

Aussi, si cela vous tente, venez nous rejoindre.

Renseignements au :
03 22 85 50 25 ou 03 22 85 43 67

L'école de musique de Haute Picardie

T'chot Blaise, le géant de Pertain, est venu rencontrer les enfants de l'éveil musical et a participé à la journée portes ouvertes du mois de juin, tandis que les plus grands ont présenté eux-mêmes leurs instruments à plusieurs classes de l'école primaire de Chaulnes.

9 SEPTEMBRE

Aubade
sur le
marché
du terroir

VENEZ NOUS ECOUTER :

Messe de sainte Cécile le dimanche 18 novembre à 11h00 à l'église de Chaulnes
Remise des diplômes le samedi 24 novembre à 17h00 au centre socio-culturel de Chaulnes
Concert de Noël le dimanche 16 décembre à 15h00 à l'église d'Harbonnières

INSCRIVEZ-VOUS !

Stage
Du mardi 12 au vendredi 15 février 2019
De 7 à 77 ans, pour musiciens, choristes et même ceux qui ne savent pas chanter !
En 4 jours seulement, les stagiaires montent un conte musical qu'ils présentent devant un public toujours nombreux le vendredi soir.

Tous nos concerts sont gratuits !

TERRE DE PICARDIE
LE CŒUR DES HAUTS-DE-FRANCE

Site Internet : http://emhp.fr.gd
Mail : ecoledemusiquedehautepicardie@laposte.net
Lieu des cours : 20 place Henri Sy – 80320 Lihons
Contact : 06.17.59.85.88

Ecole de Musique Haute Picardie

Office de la Culture et des Loisirs de Chaulnes

À VENIR, AU CENTRE SOCIO-CULTUREL :

>> Dimanche 28 octobre 2018	**FUGU CHAULNES** (exposition)
>> Mercredi 31 octobre 2018	**FESTIF HORROR** (Activités Halloween à partir de 6 ans)
>> Samedi 03 novembre 2018	**LOTO QUINE**
>> Dimanche 09 décembre 2018	**MARCHÉ DE NOËL**
>> Samedi 15 décembre 2018	**LOTO QUINE**

LOTO QUINE

Dates des prochains lotos :

Samedi 03 novembre, Samedi 15 décembre, au centre socio-culturel.
Le loto du 15 décembre sera sur le thème de Noël, avec des lots spéciaux.
1 carton : 1,50€ / 13 cartons : 15€ / 27 cartons : 30€ / Carton spécial pour bon d'achat 100€ : 3€

FUGU CHAULNES

La 7ème édition de l'exposition sur la culture Japonaise qui aura le soutien de l'association Tergnier Game Show.

Au programme, du retro gaming, de l'Aïkido (démonstration), de l'origami, des blind tests, etc… Avec une restauration de spécialités japonaises sur place.

De 10h à 18h / Adultes : 2€ / - de 16 ans : 1€ / - de 6 ans : gratuit

FESTIF HORROR

Pour la première fois cette année, l'OCLC organise une fête d'Halloween pour les enfants (à partir de 6 ans) et les adolescents.
Au programme : Du maquillage, de la photo, du dessin, activités manuelles, déguisement, quiz Harry Potter… Et même un goûter !
Au Centre socio-culturel, de 13h00 à 17h45.
Inscription avant le 20 octobre (0322839688)

RETROSPECTIVES

FESTIVITÉS

13 juillet 2018

Avant le feu d'artifice, qui a été tiré au stade de Chaulnes, une fanfare de rue (Eldo' Orchestra) a animé la retraite aux flambeaux qui traversait la commune, en partant de la place de la Mairie.

BOURSE AUX ANTIQUITÉS MILITAIRES & RÉDERIE

05 août 2018

Ce rendez-vous fixé depuis de nombreuses années à Chaulnes, organisé en partenariat avec la Sapeur Picard de Roye, a rencontré une fois de plus un grand succès. La réderie avait lieu juste à côté du CSC.

LOTOS

Septembre / Octobre 2018

Nombreux participants pour les 1ers lotos de la rentrée, avec beaucoup de lots mais aussi des bons d'achats.

REPAS DANSANT ACPG

22 septembre 2018

L'Office de la Culture et des Loisirs de Chaulnes a apporté son aide au bon déroulement du repas dansant organisé par l'association locale des Anciens Combattants CPG/CATM-TOE/OPEX-Vves.

SALON DE LA MINIATURE

29 & 30 Septembre 2018

Les visiteurs ont pu admirer de nombreuses maquettes sur des thèmes variés. Entre aéromodélisme, modélisme ferroviaire, les bateaux prêts à naviguer, les grues ou encore les camions radiocommandés, la miniature était à l'honneur et sous toutes ses formes.

FESTIVAL OVERDRIVE

13 octobre 2018

5 groupes se sont succédés sur scène pour cette édition 2018. Pour commencer, le groupe ETTE, qui a remplacé en dernière minute les GAMBLERS, qui n'ont pas pu se présenter. L'énergie du groupe (local) a emporté le public déjà largement présent à 16h30. House Of Blues, « un groupe de Blues, mais pas que », comme ils se présentent, a été le premier groupe à proposer de l'harmonica, instrument également présent avec Joelynn Avril, dont l'harmoniciste avait accompagné Johnny Hallyday sur scène. L'harmonica était également à l'honneur avec Awek, un grand groupe de Blues à la carrière impressionnante, que les amateurs du genre ne pourront pas oublier. Et après une petite attente, c'est enfin la tête d'affiche, Cock Robin, qui s'est présenté sur scène, en enchaînant ses tubes légendaires qui passent, aujourd'hui encore, régulièrement à la radio. Le public était présent et nombreux sur le festival, les fans de Peter Kingsberry, ne voulaient visiblement pas rater une pareille occasion de le voir.

Un grand merci à tous.

La coupe Cassel au tournoi fédéral pour les Chaulnois

Organisé par le club de Méry la Bataille (60), les juniors Chaulnois conservent le trophée pour la deuxième année consécutive, trophée très convoité par les juniors. Les chaulnois ont largement dominé cette journée en s'imposant sur le score de 7/1 en finale.

Finales des championnats à Rosières le 8 juillet

Journée qui clôture les championnats en 6/6 avec l'attribution des titres dans les 11 catégories jeunes et adultes.

3 titres de champion pour la SLP Chaulnes.

En jeunes, les chaulnois sont champions en juniors et vices champions avec une finale 100% chaulnoise. En seniors, les équipes de 2ème et 4ème catégorie sont championnes.

La S.L.P. Chaulnes Badminton

Le club conserve le label éfb 1 étoile.

Label qui récompense les écoles Françaises de Badminton réservant un accueil de qualité aux jeunes de 6 à 17ans dans les créneaux spécifiques par âge et par niveau. L'encadrement des séances est assuré par des éducateurs diplômés.

Tournoi Départemental Jeunes (TDJ) à Nouvion

Le 1er TDJ a eu lieu le dimanche 23 septembre à Nouvion.

- **EN BENJAMIN** :

Triplé gagnant avec 3 chaulnois aux premières places :

1er : **Hugo De Matos**

2ème : **Yanis Flament**

3ème : **Flavio De Matos**

- **EN CADET** :

1er : **Thèo Flament**

Les séances d'entraînement :

Le mardi de 18h15 à 20h pour les seniors et lycéens

Le jeudi de 16h45 à18h30 pour les jeunes (collégiens)

Le jeudi de 18h30 à19h30 pour les jeunes (primaires 9 à 11ans)

Le vendredi de 18h45 à 21h badminton loisirs (ouvert aux adultes et aux 15 ans et plus)

Si vous êtes intéressés, présentez-vous aux horaires d'entraînements
ou téléphonez au 06.42.13.59.29.

CYCLO CLUB CHAULNOIS

De multiples sorties

C'est bien au-delà des routes du Santerre que le Cyclo Club Chaulnois se promène afin de découvrir les diversités que nous offre notre belle région.

La Samarienne

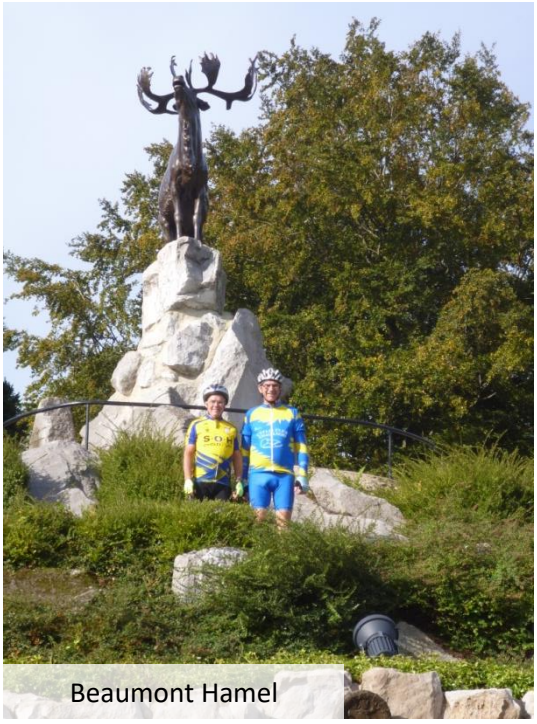
Beaumont Hamel

Chauny

Du Pas-de-Calais à l'Aisne, de la découverte des inventions de Jules Verne aux églises fortifiées de la Thiérache, en passant sur les routes de la Mémoire vers les nombreux sites de combats, sur les traces de Jeanne d'Arc ou celles de nos ancêtres de la Préhistoire.

Beaulieu les Fontaines

Chacun à son rythme, nous faisons voyager nos couleurs dans de nombreuses manifestations et nous en sommes régulièrement remerciés.

Tout cela dans un esprit de convivialité et de franche camaraderie.

3ème Ouverture du Club, Découverte du Cyclotourisme le 22 septembre

Peu de monde, un couple de Mesnil Saint Nicaise et deux habitués… il est vrai que la météo n'était guère encourageante.
Devons-nous poursuivre cette manifestation gratuite qui nous demande de la préparation et l'investissement de nos adhérents ?

Agenda du Club 2018

Randonnée du Téléthon : Si la météo le permet, le samedi 8 décembre, parcours adaptés aux participants
Inscriptions sous forme de dons reversés intégralement à l'AFM Téléthon.

CyCloCément

Le Président
Daniel REMY

Vous voulez nous rejoindre…
… 03.22.84.67.23

le tourisme à vélo

La Boule Lyonnaise Chaulnoise

La saison 2018 s'achève petit à petit. Les concours en extérieur vont laisser place à ceux en boulodrome couvert. Il est temps de revenir sur l'activité du club cette année.

Comme tous les ans, les joueurs ont participé aux différentes qualifications pour les championnats de France : le fédéral simple s'est déroulé à Ailly sur Somme mi-avril, le fédéral double s'est déroulé à Abbeville fin mai, le fédéral quadrette mi-juin et le fédéral vétéran à Roye fin mai.

Nous nous sommes associés au club de Roye pour l'organisation du fédéral quadrette. Ce jour-là, une centaine de joueurs s'est réunie : le fédéral triple féminin avait lieu ce même jour.

Mi-juin, le club a organisé son concours annuel en 16 doublettes. Des joueurs de tout le département et ceux voisins se sont déplacés chez nous. La journée s'est déroulée dans une bonne ambiance et sous le soleil.

Mi-septembre, un concours en 17 quadrettes s'est déroulé sur nos terrains. La saison s'est terminée en beauté !

Tous les mardis nous allons à Roye pour les entraînements et tous les jeudis sur nos terrains. Chaque semaine, des joueurs d'autres clubs se joignent à nous ce qui nous permet de changer les équipes et de jouer en simple, doublette, triplette ou encore en quadrette.

Nous prévoyons de faire notre assemblée annuelle courant novembre. Nous comptons d'ores et déjà deux nouveaux licenciés dans le club pour l'année à venir.

Un des grands projets de 2019 est une collaboration avec les clubs de la région pour l'organisation des championnats de France doublette début juillet 2019 à Compiègne. Des joueurs de la France entière vont venir pendant trois jours de compétition. Un challenge nous attend !

La saison 2018/2019 a débuté pour le Judo Club Chaulnois.

Vous voulez découvrir notre sport ?

3 séances gratuites vous sont proposées pour tous les âges avec prêt de kimono.

Les cours sont assurés :

Le mardi de 17h30 à 20h45 par tranche d'une heure selon le niveau
Le vendredi de 18 h à 20h sur 2 cours selon les âges.
Le samedi de 10h45 à 11h30 pour les babys

La cotisation annuelle pour un judoka est de 150 Euros, 140 euros pour le deuxième et 130 euros pour le troisième judoka d'une même famille.

La licence annuelle est de 38 euros assurance comprise.

Les entrainements se font au DOJO situé au gymnase du collège.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le président :

Dimitri LENGLET au 06 10 97 93 42
ou venir aux heures des cours.

MARCHE RANDONNÉE CHAULNOISE

Tout le monde en parle, tout le monde la recommande, qu'ils aient un nom qui se termine en « eur », en « iste », en « ogue » ou en « atre », tous les membres du corps médical sont unanimes pour recommander la marche.
Vous voulez vivre plus longtemps et en bonne santé : il faut marcher, vous souhaitez la pratiquer dans la convivialité et aussi vous distraire, notre club répondra à vos attentes.

Conscient de l'importance de la marche, notre club ne s'arrête jamais. Pratiquement tous les clubs de la Somme se mettent en vacances durant les mois de juillet et août. Cette coupure nous a toujours semblé préjudiciable à tous points de vue. Nous souhaitons la plus grande convivialité et rompre au maximum l'isolement des personnes seules, c'est pourquoi à partir de la mi-juin et jusqu'à fin septembre nos activités sont aussi soutenues et variées. Nous vous proposons donc de les découvrir par quelques commentaires et surtout par des photos qui vous permettront de faire connaissance avec notre association.

La marche de santé chaulnoise pendant le trajet.

Après le lac du Der et la ville de Troyes, il fallait rester « chaud » pour la traditionnelle marche GammVert de Péronne. Licenciés ou non, tout le monde était invité à visiter la ville et ses alentours. À l'arrivée, un bon casse-croûte et des petits cadeaux attendaient les participants ; des réductions ont été offertes en magasin. Cette année plus de 120 marcheurs étaient au rendez-vous.

Il ne fallait pas attendre très longtemps, car dès le lendemain se déroulait à Chaulnes notre interclubs départemental. Une centaine de randonneurs répartis en 3 groupes : rando-santé, randonnée et marche nordique ont parcouru nos chemins. Cette fois encore, les marches étaient ouvertes à tous les Chaulnois. Le repas qui a suivi, a été comme d'habitude, très apprécié.

Interclubs : La randonnée

Interclubs : Rando-santé

Au château de Compiègne

Pour juillet des circuits étaient proposés depuis le château de Compiègne jusqu'au wagon de l'armistice et la visite de son musée. Après un pique-nique en clairière, une marche emmenait le groupe au Plessis Brion où la châtelaine nous attendait pour la visite très intéressante de ce château.

Toujours en juillet, 10 adhérents étaient formés aux premiers secours par la Croix Rouge (grâce à son président Michel Brunoy) ce qui porte le nombre de secouristes à plus de 20.

En forêt de Compiègne

Les falaises du Tréport

Longe côte à Ault Onival

En août, c'est la sortie vers la mer, le matin, une marche très agréable de Eu au Tréport puis un repas au restaurant à Mers. L'après-midi marche sur le Hâble d'Ault ou marche aquatique, cette année la mer était particulièrement agitée mais les téméraires n'ont pas regretté leur choix. Journée bien remplie pour 57 participants.

Sollicité par le Maire d'Assevillers, notre club a encadré les participants entre Péronne et Assevillers (14 kms) pour la marche commémorative en la mémoire de Cécil Healy. Sous un chaud soleil, 150 marcheurs, Français, Anglais et Australiens s'élançaient vers Assevillers où une statue de ce pilote, ancien champion olympique, fut inaugurée en présence d'autorités australiennes, anglaises et françaises.

Le 9 septembre, 97 adhérents se retrouvaient pour le repas annuel avec une innovation : un traiteur nous prépara un délicieux porcelet à la broche : Encore une belle journée !

Marche Cécil Healy

Vous êtes intéressés… vous souhaitez rejoindre les 200 adhérents du 2ème club de marche de la Somme après Amiens, c'est très simple : un bulletin d'adhésion, un certificat médical et 40€ de cotisation (le club le moins cher de Picardie). Cette somme représente 15€ pour le club et 25€ pour une assurance très complète Mondial Assistance valable où que vous marchiez dans le monde et 24h sur 24, 7 jours sur 7.

Demandez-nous le programme complet du semestre ou téléphonez au Président : Pierre Cattani 06 79 79 05 72
Vous pouvez aussi consulter notre site : www.randochaulnes.com

ACTUALITÉ DE LA RENTRÉE AU FOOT !

L'AAE Chaulnes Football a été fondé en 1925 par des bénévoles tous passionnés de ce sport. Depuis, le club a évolué et compte aujourd'hui plus de **300 licenciés répartis en 24 équipes de U6 à Séniors en passant par les féminines**. Le club est **affilié à la F.F.F** (Fédération Française de Football), à la Ligue de Picardie et au District de la Somme et détient **le Label « école de football National »** depuis Septembre 2009. En 2014 et en 2015 l'AAE Chaulnes football a été **élu meilleur club jeune du département par le district en 2014 et 2016**, une récompense qui montre **l'engagement** et **l'investissement** fournis par les éducateurs. Labellisé école de foot féminin et masculin.

Le club bénéficie d'installations mises à disposition et entretenues par la commune. La vocation footballistique de l'AAE Chaulnes n'est pas son seul but, elle joue aussi un **rôle éducatif et de santé** pour ses adhérents. Outre la formation des jeunes, elle s'emploie à former des éducateurs en les faisant participer aux stages fédéraux. Cette volonté de bien faire dans **un souci purement sportif** a permis au fil des années d'acquérir des résultats encourageants. L'ambition de l'AAE Chaulnes Football, avec l'aide de tous les bénévoles, est de faire **progresser les joueurs** afin de leur permettre de jouer au plus haut niveau. D'ailleurs toutes nos équipes jeunes jouent en **élite départementale**, l'objectif est de les faire évoluer au niveau ligue des Hauts de France comme c'est déjà le cas avec nos Séniors qui sont des enfants du club. En plus des entraînements le club organise des stages de perfectionnement lors des vacances scolaires, des déplacements à l'étranger pour des échanges sportifs ainsi que des séjours en camping au stade municipal lors des vacances d'été, tout cela dans l'ambition de donner aux enfants une activité physique et du loisir permanent.

Président : Emmanuel DA COSTA

Vice-Président : Ahmed KASSIM ISSE

Trésorier : Luc FAGOO

Secrétaire : Pauline CORDE

Adjoint : Jordan LESTURGEZ

Responsable technique : Jérôme BRAILLY

Responsable foot complétion : Tony BARVIAU

Coach : U13 A : Jérôme Brailly
Coach U13 B : Emmanuel Da Costa
Coach U13 C : Donovan Mode
Coach U15 A : Tony Barviau
Coach U15 B : Eric Gosselin
Coach U18 : Jordan Lesturgez

Référent féminin : Pauline CORDE

Coach : U11F : Rudy Lecot
Coach U13F : Pauline Corde
Coach Seniors F : Tony Hincelin

Responsable Séniors : Antoine BAYERT

Coach : équipe A : Jérôme Brailly
Coach équipe B : Ghédiri Laid
Coach équipe C : Christian Balleur

Responsable Séniors : Antoine BAYERT

Coach U6-U7 (4 équipes) : Romain Corde et Donovan Mode
Coach U8-U9 (4 équipes) : Romain Bridoux et Samuel Bekaert
Coach U10-U11 (4 équipes : Romain Bridoux, Romain Corde et Geoffrey Merville

La commission technique (composée de dirigeants, éducateurs et bénévoles) gère le quotidien de l'association sous la houlette du bureau lors des nombreuses réunions auxquelles vous pouvez participer et devenir acteur dans nos démarches, elle s'occupe notamment de :

- La préparation des entraînements et des rencontres du week-end
- Les stages de perfectionnement technique lors des vacances scolaires
- Les nombreuses et diverses manifestations sportives et extra-sportives
- Les formations de cadre proposées par la ligue

Elle définit également les projets pédagogiques et éducatifs ainsi que les objectifs et les moyens pour les atteindre.

La commission technique travaille également sur le PROGRAMME EDUCATIF FEDERAL :

Le club est engagé depuis 5 saisons aux côtés de la Fédération Française de Football dans le cadre du « Programme Educatif Fédéral » qui propose des actions permettant de faire émerger des comportements plus responsables, plus solidaires et plus éco-citoyens chez nos jeunes licenciés et leur entourage.

Cette démarche est construite autour de la notion centrale de respect pour que, dans l'enceinte du club de football, se développe un véritable projet collectif articulé autour des valeurs de citoyenneté, de droiture et de solidarité portées par le football.

Par son action concrète de sensibilisation, de formation et de généralisation des bonnes pratiques, la Fondation du Football contribue déjà à influencer positivement les mentalités et les comportements en matière d'éducation à la santé, de promotion de l'esprit sportif, d'apprentissage du civisme, de lutte contre toutes les formes de discrimination, d'acceptation de la diversité et de respect de la planète.

Notre club se positionne aujourd'hui comme un relais de cette philosophie grâce à la mobilisation de nos éducateurs et de nos dirigeants.

LE CLUB PROFESSIONNEL DE L'AMIENS SC EN DEPLACEMENT A CHAULNES

Le samedi 8 septembre les jeunes joueurs de l'Amiens SC (club professionnel) se sont rendus à Chaulnes pour effectuer plusieurs plateaux amicaux. Le matin c'est la catégorie U11 qui a pu jouer sur la pelouse du stade de Chaulnes face aux équipes d'Amiens. L'après-midi ce sont les U8-U9 et U6-U7 qui ont disputé 4 matchs par équipes face aux jeunes du club professionnel. Ils ont également pu profiter des jeux éducatifs mis à disposition par les éducateurs du club de Chaulnes. A noter la présence du joueur professionnel de Ligue 1 Regis Gurtner (gardien). Cet échange qui se pérennisera a eu lieu grâce à des liens d'amitié entre les deux clubs mais aussi grâce à des échanges, par le biais de sélection régionale jeunes chaque année, puisque trois

Photo de quelques joueurs du club de Chaulnes avec le joueur professionnel Regis Gurtner.

joueurs du club de Chaulnes ont été sélectionnés pour aller jouer dans l'équipe U14 ligue du club professionnel : Lou Alexandre, Mathias Kassim Isse et Paul Vantyghem. Cette journée a été coordonnée par Monsieur HUCK responsable de la pré-formation de l'Amiens SC et Monsieur Brailly responsable de l'AAE Chaulnes.

Photo après match de l'après-midi U8-U9 et U6-U7, en noir les jeunes d'Amiens et en vert et rose le club de Chaulnes.

PROGRAMME DES ENTRAINEMENTS DU CLUB

CATEGORIES	HEURE DES ENTRAINEMENTS	ENTRAINEURS
BABY ET U6-U7	MERCREDI DE 16H A 17H30	Romain Corde et Donovan Mode
U8-U9	MERCREDI DE 16H15 A 17H45	Romain Bridoux, Rudy Lecot et Vincent Hemerick
U10-U11	LUNDI 18H A 19H30 ET MERCREDI 14H A 16H	Romain Corde, Romain Bridoux et Samuel Beckaert
U12-U13	LUNDI 18H A 19H30 ET MERCREDI 14H A 16H	Jérôme Brailly, Emmanuel Da costa, Donovan Mode et Pauline Corde
U14-U15	MERCREDI DE 17H A 19H ET VENDREDI 18H A 19H30	Tony Barviau et Eric Gosselin
U16-U18	MERCREDI ET VENDREDI DE 19H15 A 21H00	Jordan Lesturgez
SENIORS	VENDREDI DE 19H15 A 21H00 ET MERCREDI DE 19H15 A 21H00 SAUF SENIORS C JEUDI 19H15 A 21H00	Antoine Bayert, Jérome Brailly, Ghédiri Laid et Christian Balleur
U15 F - SENIORS FEMININES	JEUDI 19H15 A 21H00	Tony Hincelin et Pauline Corde

Pour tous renseignements contacter :
Jérome Brailly : 06 37 88 00 50
Pauline Corde : 06 16 40 59 07
Romain Corde : 06 24 12 70 53

Les "Trésors du Santerre"

Chaque deuxième dimanche du mois a lieu le marché du terroir avec différents exposants.
Un produit local est mis en avant chaque mois.

AOÛT

En août, le produit à l'honneur était **le cidre, les confitures et les conserves** proposés par **monsieur Dumontier** de Bayonvillers.

SEPTEMBRE

En septembre, le produit à l'honneur était **l'andouille proposée par monsieur Van-Coppenolle**, boucher, charcutier, traiteur de Roisel.

OCTOBRE

En octobre, le thème à l'honneur était **les vendanges**, à cette occasion, **monsieur Poupard** a proposé des vins de pays de la Loire.

Recette d'andouille de campagne à la ficelle

Ingrédients pour 4 personnes :

1 andouille crue de 2 kg

500 g de carottes

2 poireaux

1 bouquet garni

1 kg de pommes de terre

200 g d'haricots blancs

1 oignon piqué de 3 clous de girofle

> Plongez l'andouille crue sans la piquer dans une grande marmite d'eau bouillante.

> Bien écumer. Ensuite seulement, ajoutez le bouquet garni bien ficelé, les haricots que vous avez préalablement fait tremper une nuit, les carottes, les poireaux, l'oignon et une pincée de gros sel.

> Cuisson : Laissez mijoter 3 heures et une heure avant la fin de cuisson, ajoutez les pommes de terre.

À VOS AGENDAS : Prochaines dates du marché campagnard :

- Dimanche 11 novembre : **les volailles fermières**
- Dimanche 9 décembre : **le foie gras**
- Dimanche 13 janvier 2019 : **les légumes**

ADCE : L'AIDE À DOMICILE

L'Aide à Domicile Chaulnes et Environs (ADCE) : Du changement dans la continuité

L'Aide à Domicile Chaulnes et Environs permettait, par ses services aux personnes âgées ou dépendantes, de rester à leur domicile dans de bonnes conditions de vie, en mettant à leur disposition une aide-ménagère chargée de l'hygiène de la personne (aide à la toilette, à l'habillage), des courses et des démarches simples de la vie courante.
L'aide à Domicile effectue les travaux d'entretien du domicile (ménage, lessive, repassage). Elle peut également aider la personne pour ses repas.
En 2015, le Département qui finance une partie de ces services décide que ces structures doivent assurer 150000 heures d'activités dans l'année. Notre ADCE étant trop petite, tout comme le service d'aide-ménagère de l'ex Communauté de Communes du Santerre, c'est tout naturellement que nous avons rejoint l'Association « St JEAN » de PERONNE, qui est bien structurée dans ce domaine.

Le regroupement important est un avantage pour les 172 salariés qui maintenant ont un CDI, des indemnités kilométriques, une mutuelle et des formations qui leur permettent de mieux faire face à certaines situations.

Mais surtout, il permet d'apporter plus de services : petit jardinage, bricolage, portage de repas, accompagnement, déplacement et principalement dans le domaine médical :

- **Une équipe spécialisée Alzheimer ;**
- **Une équipe spécialisée pour accompagner les personnes atteintes de sclérose en plaque ou maladie de Parkinson ;**
- **Une équipe mobile pour accompagner les personnes souffrant de trouble de la mémoire ;**

L'importance de ce groupement permet d'assurer un service d'astreintes d'urgences ;
Tél : 07 79 15 16 92

Ces changements ne doivent pas effrayer les bénéficiaires qui avaient leurs habitudes à Chaulnes, car l'association a décidé de garder une antenne à Chaulnes et à Rosières.

Madame Hélène NAILLON est à votre service lors de ses permanences au 6 Bis rue Roger Salengro, les :
Mardi après-midi : 13h30 / 17h00
Mercredi et vendredi matin : 08h30 / 12h00
Téléphone : 03 22 84 48 61

CONSULTER UN AVOCAT

Les prochaines consultations gratuites assurées par un avocat, de 14h à 16h :

Vendredi 09 novembre
Vendredi 14 décembre

RECRUTE

Fraiseur

Activités du poste :

- Réaliser les opérations de fraisage à partir de programmes
- Veiller au bon déroulement du programme dans les opérations successives
- Assurer l'entretien de la machine et la maintenance de premier niveau
- Procéder aux réglages avant usinage et programmer manuellement la machine à commande numérique

Compétences requises :

- Lecture et interprétation de plans
- Connaissance des techniques d'usinage
- Bonne connaissance des matériaux et des conditions de coupe
- Respect des exigences qualité, sécurité et environnement
- Maîtrise des moyens de mesure et de contrôle
- Notions de programmation sur machines à commande numériques

Tourneur

Activités du poste :

- Réaliser les opérations de tournage et d'alésage à partir de programmes
- Veiller au bon déroulement du programme dans les opérations successives
- Assurer l'entretien de la machine et la maintenance de premier niveau
- Procéder aux réglages avant usinage et programmer manuellement la machine à commande numérique

Compétences requises :

- Lecture et interprétation de plans
- Connaissance des techniques d'usinage
- Bonne connaissance des matériaux et des conditions de coupe
- Respect des exigences qualité, sécurité et environnement
- Maîtrise des moyens de mesure et de contrôle
- Notions de programmation sur machines à commande numériques

Mécanicien / Monteur

Activités du poste :

- Préparer le poste de travail – Identifier les composants à assembler, définir sa gamme opératoire
- Monter les éléments pour obtenir des ensembles mécaniques ou des sous-ensembles de structures
- S'assurer de la conformité des ensembles par rapport à la définition (tests)
- Nettoyer les pièces (à la main ou dans des machines spécialisées)
- Assurer le contrôle visuel et dimensionnel

Compétences requises :

- Bonne connaissance en mécanique générale
- Lecture et interprétation de plans industriels
- Connaissance en hydraulique et technologie des matériaux serait un plus
- Maîtrise des techniques d'assemblage et de manutention
- Connaissance des normes de fabrication et du principe de cotes tolérancées

Candidats qualifiés et/ou expérimentés privilégiés

ENVOYER CV + LETTRE DE MOTIVATION À : recrutement@regniergroup.com

L'Amicale du Personnel Communal

de Chaulnes organise

Une bourse aux jouets

Matériel de puériculture et vêtements enfant

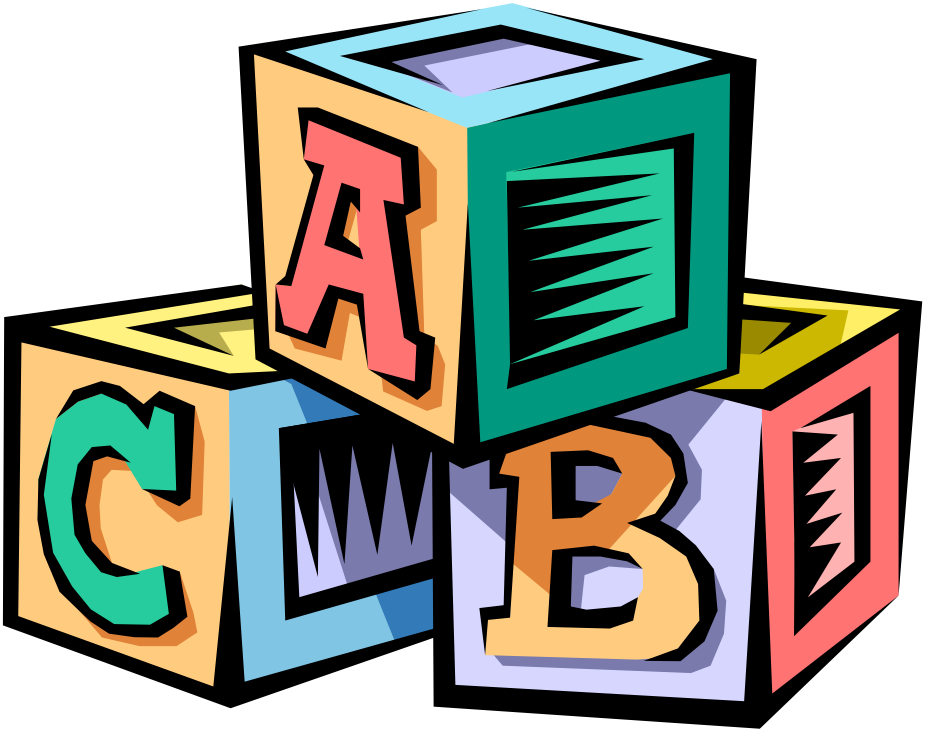

le 17 novembre 2018

de 10 h à 17 h, à Chaulnes – Centre Socio-Culturel

Emplacement 3 € - **places limitées** *(1 table + 1 chaise)*

Restauration et buvette sur place

Renseignement et réservation : ***Mairie de Chaulnes - ☏ 03.22.83.80.80***

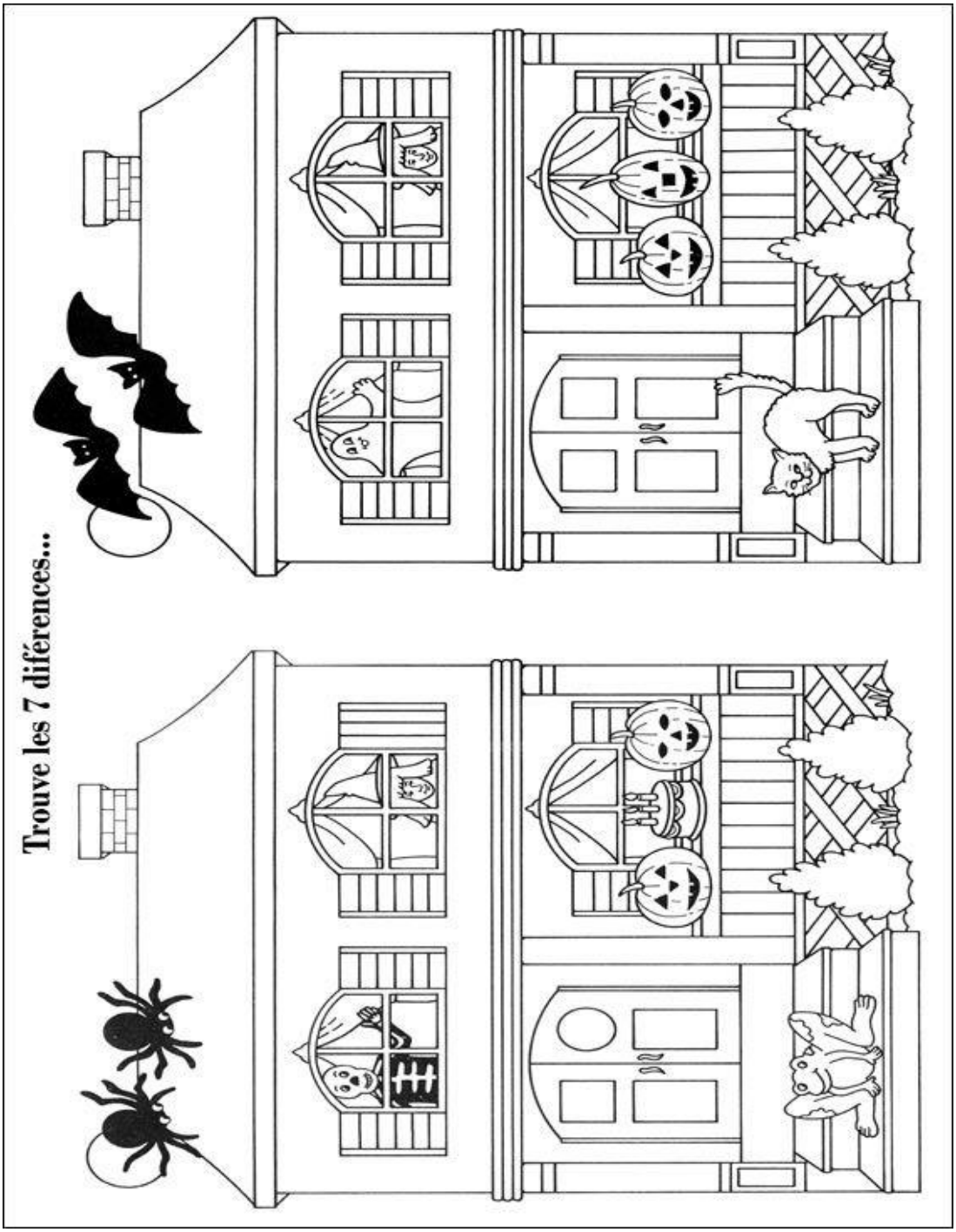

Deux citrouilles veulent fêter Halloween.

— J'ai pas d'idée pour me déguiser…

— Creuse-toi la tête…

L’effondrement de l’empire allemand et l’armistice.

Au cours de l’automne 1918, le calendrier marque un peu plus chaque jour la déchéance de l’Empire allemand.

Le 13 septembre 1918, les troupes alliées atteignent la ligne Hindenburg*.

Le même jour, l'empereur d'Autriche, Charles, annonce à Berlin qu'il a décidé de demander la paix. Le 26 septembre, la Bulgarie capitule.

Le blocus organisé par la marine britannique se resserre sur l'Allemagne; les matières premières se raréfient et, dans les villes, les populations souffrent du manque de nourriture.

Depuis la mi-juillet, les chefs de l'Armée allemande ont compris qu'ils ne gagneraient pas la guerre ; c'est ce qu'ils ont laissé entendre lors d'un Conseil de la Couronne tenu le 14 août à Spa, en Belgique. Le 28 septembre, Ludendorff fait, en vain, pression sur le gouvernement pour qu’il demande un armistice (c’est-à-dire, une suspension des hostilités).

Le 5 octobre, le prince Max de Bade remplace le chancelier Hertling, démissionnaire. Il adresse une note au président américain Wilson pour proposer de négocier une paix basée sur les 14 points envisagés par celui-ci lors d’un discours prononcé le 8 janvier 1918 devant le Congrès des Etats-Unis**.

Les Alliés enfoncent la ligne Hindenburg le 15 octobre.

Le 23 octobre, Wilson annonce que les Alliés exigent une capitulation pure et simple. Pour sa part, Hindenburg refuse toute capitulation militaire.

Le 26 octobre, Ludendorff est congédié ; il est remplacé par le général Groener.

Le 3 novembre, 20 000 marins se mutinent à Kiel et la révolution s’étend rapidement dans tout le pays.

Le 6 novembre, Max de Bade charge le député Matthias Erzberger, chef du parti du Centre, de se rendre auprès de Foch, généralissime des Armées alliées. La Chancellerie (c’est-à-dire le gouvernement) désigne le général Winterfeld pour l’accompagner. (Le Haut-Commandement allemand ne désigne personne). Les troupes du maréchal Foch sont à Sedan, à Bruxelles et sur le point d’entrer en Allemagne.

L’arrivée des plénipotentiaires allemands en Picardie

Dans la nuit du 6 au 7 novembre, le général Debeney, commandant la 1ère Armée, reçoit, sous pli cacheté, des instructions du maréchal Foch pour accueillir les plénipotentiaires allemands***.

Le 7 novembre, peu après 20 heures, quatre automobiles allemandes, tous phares allumés et dont la première porte un drapeau blanc (en fait, une nappe réquisitionnée à Fourmies) se présentent devant les lignes françaises, dans le hameau d’Haudroy, au nord de la Capelle (Aisne). La délégation était attendue pour le début de l’après-midi mais les routes sont défoncées et deux des voitures ont été légèrement accidentées. Les véhicules et leurs passagers sont ensuite dirigés vers La Capelle. Sur le marchepied de la première voiture, le caporal Louis Sellier, du 171ème RI, sonne le cessez-le-feu, pour le moment très provisoire, puis toutes les musiques des régiments de la 166ème Division.

A La Capelle, les plénipotentiaires sont transférés dans des automobiles françaises qui les emmènent jusqu'à Homblières, à 6 km de Saint-Quentin. À 1 heure du matin, le 8 novembre, dans le presbytère, aménagé à la hâte, un repas frugal leur est servi à la fin duquel le général Debeney leur rend visite pour leur annoncer qu'ils vont être emmenés au Quartier Général de Foch.

Presbytère d'Homblières

Lorsque Marie-Eugène Debeney sort, la sentinelle, un territorial, lui présente les armes à l'ancienne, c'est-à-dire de manière retentissante. Le général comprend le message : « Eh oui ! Mon vieux, ça y est ! » lui dit-il.

Qui sont ces plénipotentiaires ?

Matthias Erzberger est accompagné du comte Alfred von Oberndorff délégué par le ministère des Affaires Etrangères, des généraux von Winterfeldt et von Grennel et du capitaine de vaisseau Ernst Vanselow représentant la Marine.

A bord des voitures de l'état-major français, les plénipotentiaires sont emmenés à la gare de Tergnier. De là, ils sont transportés par chemin de fer dans la forêt de Compiègne où le train de commandement de Foch vient d'arriver. En ce 8 novembre, à 9 heures du matin, la délégation allemande est reçue par le généralissime des Armées alliées. Celui-ci est entouré de son chef d'état-major, le général Weygand, de l'amiral Sir Rosslyn Weimyss, du contre-amiral G. Hope et du capitaine Mariott. Après avoir lu les conditions de l'armistice, il leur précise que le délai de réponse est fixé impérativement au 11 novembre, à 11 heures du matin.

Les conditions paraissent très dures aux plénipotentiaires ; ils doivent en référer à Berlin. En fait, il s'agit purement et simplement d'un acte de capitulation car les Alliés ne veulent pas que l'Armée allemande profite de la suspension des hostilités pour se réorganiser et reprendre le combat. Erzberger charge le capitaine Helldorf de porter le texte des conditions au G.Q.G. allemand, à Spa.

Matthias Erzberger

En Allemagne, les événements se précipitent et la situation devient confuse. Le 9 novembre, Guillaume II renonce à l'Empire. Le même jour, Max de Bade démissionne et remet le pouvoir au socialiste Friedrich Ebert qui tente vainement de former un gouvernement. Partout se constitue des « conseils de soldats » et des « conseils d'ouvriers ». Un Conseil des Commissaires du peuple est constitué pour les représenter. Ebert en devient le président. La République est proclamée.

A 10h30, le soir du 10 novembre, une dépêche, rédigée en clair, parvient à Erzberger : « Le gouvernement allemand accepte les conditions de l'armistice qui lui ont été posées le 8 novembre. » Elle est signée du mot « Reichskanzler » (Le Chancelier). Mais à cette date, Max de Bade a démissionné et n'a pas été remplacé ; il n'y a plus de chancelier en Allemagne. Erzberger**** l'ignore. Le 11 novembre à 2 heures du matin, il fait savoir au maréchal Foch qu'il est prêt à conclure l'armistice ; celui-ci est signé à 5h10. Ce n'est qu'un peu plus tard qu'il apprend que la dépêche lui a été adressée depuis Spa, par le Grand Etat-Major de l'Armée allemande.

Pierre d'Haudroy

A 11 heures du matin, les combats sont suspendus sur l'ensemble du front. Un grand silence se répand dans les tranchées avant qu'éclatent les premières notes de La Marseillaise.

En 1925, un monument fut édifié à Haudroy sur lequel, de part et d'autre d'un glaive vertical, sont gravées des paroles prononcées par le général Debeney : « 1918-7 novembre-20h20. Ici triompha la ténacité du poilu. »

La « pierre d'Haudroy », dynamitée par les Allemands en 1940 fut remplacée, à l'identique, après-guerre.

Sur le monument aux morts d'Hombières, un bas-relief évoque la reddition allemande. En face de l'église, le presbytère, habité par un particulier, existe toujours. Une plaque évoque le passage des plénipotentiaires allemands.

Dans la forêt de Compiègne, près de Rethondes, le wagon que l'on visite n'est pas l'original ; emmené par les Allemands en 1940, il fut détruit lors d'un incendie accidentel probablement provoqué par des prisonniers polonais. Mais il est en tout point identique au wagon utilisé par le maréchal Foch et qui fut installé dans la clairière en 1927 à la demande de Clémenceau. La statue du maréchal n'y fut érigée qu'en 1937. En 1940, les Allemands ne se contentèrent pas d'emmener le wagon ; ils démontèrent les pierres du site et les transportèrent en Allemagne où elles furent retrouvées après la guerre. L'ensemble monumental de la Clairière de l'Armistice est donc constituée des pierres originales.

Marcel QUEYRAT
Président cantonal du
Souvenir Français

Le wagon

** La ligne Hindenburg a été construite au cours de l'hiver 1916-1917 sur décision de Paul Hindenburg et d'Erich Ludendorff pour raccourcir la ligne de front allemande. Ce système de fortifications s'étire de Lens à l'Aisne avec des installations particulièrement puissantes entre Cambrai et Saint-Quentin. De Lens à Saint-Quentin, il est divisé en 5 zones : du nord vers le sud, Preuss Stellung, Bayern Stellung, Wotan Stellung, Siegfried Stellung, Alberich Stellung.*

*** Ce discours, élaboré sans concertation avec les Alliés européens, inspiré par un idéal élevé préfigurait la Société des Nations, ancêtre de l'O.N.U. Mais éloigné des réalités complexes de la géographie continentale, il sera à l'origine de bien des malentendus. En outre, Les Allemands s'étant adressé directement à Wilson, celui-ci estima qu'il lui appartenait de répondre sans consulter ses associés. Un temps précieux fut ainsi perdu avant que les Alliés se mettent d'accord sur leurs exigences.*

**** Le Haut-Commandement allemand avait adressé un message qui, capté par la Tour Eiffel, fut transmis au GQG de Foch, à Senlis, le soir du 7 novembre (23h20).*

***** Erzberger sera assassiné en 1921 par deux anciens officiers de marine.*

MARCEL QUEYRAT PASSEUR DE MÉMOIRE

Tous nos remerciements à monsieur Marcel Queyrat pour avoir alimenté notre rubrique « Centenaire 1914/1918 » tout au long de ces 4 années :

Président de Comité du Souvenir Français

En 1997, Marcel Queyrat avait créé, avec son épouse et plusieurs habitants du village, l'Association de Framerville-Rainecourt pour l'Environnement et le Patrimoine (A.F.R.E.P.) dont l'objet était de valoriser le patrimoine local et de défendre la qualité de son environnement.

Au début de l'année 1999, à l'occasion de la préparation d'une exposition sur la Grande Guerre à Framerville-Rainecourt, Lisette Queyrat prit contact avec Ghyslain Guilllaume, Président du Comité de Chaulnes pour Le Souvenir Français et habitant à Vermandovillers. C'est ainsi qu'il rencontra Marcel Queyrat et partagea sa passion pour l'Histoire et les deux guerres mondiales.

Au fil des semaines, des relations de confiance s'établissant, Ghyslain Guillaume, qui songeait à quitter la présidence de son comité pour des raisons familiales, proposa à Marcel Queyrat de prendre sa succession. Mais, celui-ci exerçant une activité professionnelle, suggéra une vice-présidence, "Pour la présidence, on verrait dans quelques années"...

Marcel Queyrat a trois hobbies : l'Histoire, l'écriture et la randonnée, trois passions pouvant parfaitement se combiner lorsque l'on se promène dans un site chargé de mémoire et que l'on veut en conserver le souvenir. Ce souvenir que Ghyslain et Marcel ont fait ressurgir en parlant de leurs anciens. Les deux grands-pères de Marcel étaient décédés depuis longtemps mais dans l'esprit de leur petit fils Marcel ils étaient toujours extraordinairement présents. Tous deux avaient été soldats sur presque tous les fronts de la Grande Guerre. Un seul était revenu. Autant dire que tous ces lieux, aujourd'hui, convoquent et interpellent le pèlerin : « que s'est-il passé ici ? Quelles étaient les préoccupations de nos anciens? Comment a été façonné ce paysage? Quel est l'héritage de croyance et de coutumes laissé par nos aïeux? »
Par respect pour eux et songeant également à deux de ses oncles, tués au combat en 1940, Marcel Queyrat accepta la présidence du comité de Chaulnes et fut nommé le 15 juin 1999 par le Général de Percin, président national du Souvenir Français.

La vocation du Souvenir Français : "A Nous le Souvenir, à Eux l'Immortalité"

Cette association nationale, régie par la Loi du 1er juillet 1901 et reconnue d'utilité publique le 1er février 1906, est née en 1872 en Alsace et en Lorraine occupées. Elle sera fondée en 1887 par Xavier Niessen à Neuilly-sur-Seine. Elle est placée sous le Haut Patronage du Président de la République.

- Le Souvenir Français a pour vocation de conserver la mémoire de ceux et celles qui sont morts pour la France au cours de son histoire et l'ont honorée par de belles actions.
- Il a également pour mission d'animer la vie commémorative en participant et organisant des cérémonies nationales et des manifestations locales qui rassemblent les différentes générations autour de leur Histoire.

- Dans cet esprit, il transmet le flambeau du souvenir aux générations successives en leur inculquant par la connaissance de l'Histoire, l'amour de la Patrie et le sens du Devoir.
Son action est ouverte aux hommes et femmes de tous âges et de toutes nationalités, et respecte la plus stricte neutralité politique, confessionnelle et philosophique.

La tâche d'un président

Président, vice-président, secrétaire, trésorier, porte-drapeau forment une équipe unie regroupant compétences et dévouement.
Le premier dossier complexe que le nouveau président du comité de Chaulnes dut mener à bien fut la réalisation et la mise en place d'un monument à la mémoire des soldats des deux camps disparus dans le Santerre.
A la faveur de l'aménagement de la future autoroute A29, il fallait convaincre la SANEF que l'autoroute traversait un site important de la Bataille de la Somme (1er juillet à fin novembre 1916) et qu'elle devait inclure dans ses projets la mise à disposition d'un espace pour l'érection d'un monument commémoratif.
Marcel Queyrat rencontra un responsable de la SANEF à Paris, lequel souscrivit d'emblée à cette entreprise.
Le site fut choisi : ce serait au péage d'Ablaincourt-Pressoir, sur l'emprise de l'autoroute, ce qui emporta l'adhésion de tous : le Général Pierre de Percin, Philippe Cheval, Conseiller général à l'époque, Jacques Quillet, alors Président de la Communauté de Communes, Didier Leturcq, maire d'Ablaincourt-Pressoir et Ghyslain Guillaume étonné que l'on n'ait retrouvé aucun mort sur le tracé de l'autoroute.
Lisette Queyrat mobilisa le marbrier Pierre Dubosqueille et son fils qui se passionnèrent pour la conception de ce monument haut de 5 mètres, en granit balmoral. On peut y lire le texte rédigé par le Général de Percin :

" A la mémoire de tous les combattants disparus dans la Somme au cours de deux guerres mondiales. Qu'ils reposent en Paix."

L'inauguration eut lieu le matin du 8 septembre 2002 en présence de Claude Dulamon, sous-préfète de Péronne, de Stéphane Demilly, député de la Somme, du Général de Percin, de nombreux élus et d'une importante assemblée.

On se tromperait, néanmoins, si on croyait que le Souvenir Français n'est concerné que par la seule Grande Guerre. La Guerre franco-prussienne de 1870/1871, la Deuxième Guerre Mondiale, les guerres d'Indochine, de Corée et d'Algérie, les conflits actuels dans lesquels des soldats français sont engagés le concerne tout autant.
La Guerre de Trente Ans (1618/1648) passionne également Marcel Queyrat qui a animé des conférences sur le siège, en 1636, des villes de Corbie et de Montdidier.

Eclectique, Marcel Queyrat apprécie aussi bien les Lettres de Madame de Sévigné qu'un discours de Georges Clémenceau.

A la rencontre d'Alan SEEGER, d'Adrienne DUMEIGE, de Paul FONTAN

A l'occasion des multiples rencontres que suscitent et facilitent les activités du Souvenir Français, les membres du comité de Chaulnes furent amenés à effectuer des recherches sur trois personnalités s'étant illustrées sur le plan local : Alan Seeger, Adrienne Dumeige, Paul Fontan.

Alan Seeger : Pour répondre à l'interrogation de touristes américains, Lisette Queyrat, alors Déléguée générale départementale pour le Souvenir Français et Monsieur Sfiotti, Directeur des Services Déconcentrés, ont recherché le lieu de sépulture d'Alan Seeger, "poète légionnaire" décédé à Belloy en 1916. C'est en 2006 que fut inaugurée une plaque commémorative installée à la nécropole de Lihons. Une section de La Légion Etrangère, venue spécialement d'Aubagne, lui rendit un vibrant hommage.

Adrienne Dumeige : Adrienne, jeune institutrice, s'est illustrée en 1914 à Framerville, Rosières, Proyart. Marcel Queyrat ayant fait la connaissance de son fils, Michel Talon, prit la plume et rédigea un récit de la bataille du 29 août 1914 sur Proyart-Framerville-Rosières : *"Le Journal des Moissons Sanglantes"* (La Vague Verte. 93 pages. Février 2012).

Capitaine Fontan : En 2013, Marcel Queyrat travailla, avec Bruno Etévé maire de Fay, sur la bibliographie du capitaine Fontan, jeune officier issu de la Garde Républicaine, tué devant Fay en décembre 1914, alors qu'il préparait un raid de commando. Le résultat de ces recherches minutieuses a été publié en 2014 : *"Paul Fontan, un mousquetaire dans les tranchées de la Somme"*. (59 pages avec des cartes).

Nombreux sont les habitants de nos villages à s'intéresser à ces travaux mettant à l'honneur des lieux et des personnalités emblématiques. Les jeunes scolaires, eux-mêmes, lors de conférences au collège Aristide Briand de Chaulnes, se sentent plus proches des hommes et des femmes qu'ils ont bien identifiés plutôt que des analyses stratégiques générales.

Le Centenaire

Ces expériences se révélèrent très utiles lors de la préparation des cérémonies du Centenaire de la Grande Guerre.
A l'initiative de Bruno Etévé, qui fut élu président, avec Jean-Claude Louvet maire de Proyart et Marcel Queyrat, l'association "Santerre 2014-2018" fut créée pour servir de support à toutes les initiatives conçues et développées pour commémorer le centenaire de la Grande Guerre dans le Santerre.

Cette période, qui n'est pas terminée, a été marquée par l'implantation de panneaux d'information dans les villages de la Communauté de Communes de Haute Picardie, indiquant ce qui s'était passé dans chacune d'elles entre 1914 et 1918.
Trois hameaux disparus, Bovent, Génermont, Gomiécourt, furent ajoutés à cette série. A l'extérieur de la Haute Picardie, trois communes ont souhaité s'associer à cette initiative, Rosières, Harbonnières et Caix, soit au total 33 panneaux, tous différents. Le premier à être posé fut celui de Proyart le 11 novembre 2013.

En août 2014, le spectacle "Son et Lumières de Proyart" fit revivre le courage et l'abnégation d'Adrienne Dumeige au cours de trois représentations. Les estrades à chaque fois étaient complètes.

En 2015, le Souvenir Français soutint l'édition du livre *"Petites Histoires de la Grande Guerre dans la Somme"* rédigé par Marcel Queyrat à partir de documents collectés par les comités du département (100 pages. Avant-propos de Jean-Jacques Becker, professeur émérite à l'Université de Paris X, président d'honneur du Centre de Recherches de l'Historial de la Grande Guerre de Péronne).

Le 4 juillet 2016, pour rendre hommage à Alan Seeger et à ses camarades légionnaires, la musique de la Légion Etrangère, accompagnée de son commandant le général Morin, se déplaça à Belloy-en-Santerre puis à Lihons, avant de donner un concert à Fay sur des textes sélectionnés et lus par Marcel Queyrat. L'arrière petite nièce d'Alan, Peggy Seeger, avait fait tout exprès le déplacement.
Pour cette importante manifestation qui a réuni nombre de personnalités civiles et militaires, Bruno Etévé et Marcel Queyrat ont réalisé une série de panneaux sur la Bataille de Belloy en 1916.

Actuellement, Marcel Queyrat participe à la préparation de plusieurs manifestations qui auront lieu à Chaulnes en novembre prochain. A cette occasion sera publiée une étude sur *"Chaulnes 1914-1918"*, rédigée avec le maire, Thierry Linéatte, et Bruno Etévé. En outre, une exposition dans la salle socio-culturelle présentera 80 panneaux conçus par Bruno Etévé et Marcel Queyrat, résumant les batailles, non seulement de Belloy, mais aussi d'Estrées, de Déniécourt, de Berny, d'Ablaincourt, de Pressoir (1916) et du Santerre en 1918, jusqu'à l'arrivée, dans l'Aisne, des plénipotentiaires allemands.

Marcel Queyrat, en véritable globe-trotteur, parcourt l'Histoire comme on parcourt un paysage. Toutes les saisons lui apportent leurs semailles, leurs moissons, leurs regains. Les nuits comme les jours murissent ses ouvrages.

Réconciliation au lendemain de la guerre

Le 14 mai 1994*, les maires d'Edemissen (Allemagne) Monsieur Günter Bratherig et de Chaulnes Monsieur René Caron, ont planté cet arbre de Judée dans le jardin public pour célébrer le 25ème anniversaire du jumelage entre les deux communes. Cérémonie émouvante à laquelle Monsieur René Caron avait souhaité donner un caractère hautement symbolique. 4 petits chaulnois les ont aidés dans cette tâche, Antoine et Pauline BOROCH et Pierre et Camille BOURDIN.*

Monsieur Elie FAGOO, Président du comité de jumelage avait rappelé le point de départ des liens qui s'étaient tissés durant ces 25 années entre les deux communes. Les jeunes allemands qui entretenaient les tombes des soldats disparus avaient des contacts avec les responsables de villages. Puis les scolaires ont commencé à se rencontrer : une semaine en France, une semaine en Allemagne. Des échanges qui ont permis, au fil des années, à des centaines de jeunes, de faire connaissance, de mieux s'apprécier. Pour les adultes, pas moins de 60 rencontres ont rythmé ces 25 années.

Tous les acteurs de cette réconciliation ont été salués au cours de cette cérémonie par le Député Gauthier AUDINOT et Roger SILHOL, sous-préfet de PERONNE.

Réconciliation qui a permis de créer de nouveaux liens encore plus approfondis……..